

Un constat s'impose : le manque d'accès à un logement pour des personnes à faibles revenus, voire sans revenu, est manifeste. Après une réflexion sur la situation du parc locatif public et sur celle du privé, découvrons quelques pistes d'actions réalistes.



Crédit photo: Keystone/Salvatore di Nolfi Chaque année, et quelle que soit la saison, la même question est sur les lèvres des responsables d'associations ou d'organismes publics qui accompagnent des personnes qui vivent à la rue (SDF, Migrants, Sortants de Prison...) : « **Avez-vous un logement à mettre à disposition ?** ». Plus sensibles à cette carence durant les mois les plus froids de l'année, cette situation persiste néanmoins quand reviennent les beaux jours. Ce manque récurrent de logements abordables pour des personnes à faibles revenus, voire sans revenu, pose question. A quel niveau d'offre le parc locatif public, des Sociétés de logements sociaux, des Agences Immobilières Sociales (AIS) ou des Associations de Promotion du Logement (APL) se situe-il ? De même, nous nous interrogeons sur les offres de logements accessibles dans le parc privé. Avec ici, en surcroît, les restrictions mises quant à l'accueil de personnes vivant avec le Revenu d'Insertion Social (RIS) du CPAS ou de celles sans emploi quand ce n'est pas du fait de leur passé pénitentiaire. Ces questions, le Vicariat Evangile & Vie, la Plateforme Sortants de Prison et la Commission Justice & Paix Liège les ont prises en considération. Il n'est pas question de produire de l'indignation mais de faire émerger des solutions. Car des solutions existent. Dans notre pays ou chez nos voisins. Après une réflexion sur la situation du parc locatif public et sur celle du privé, nous aborderons à titre d'exemple deux groupes concernés par le logement : les personnes SDF et les personnes sortant de prison. Ensuite, nous proposerons quelques pistes d'actions possibles, réalistes et réalisables. Population en

précarité Le portail Belgium.be donne une définition du logement social : « Les logements sociaux sont destinés aux personnes isolées ou aux ménages ayant des revenus modestes. La location ou l'achat d'une habitation de bonne qualité n'est vraiment pas bon marché et est loin d'être accessible pour de nombreuses personnes. Il s'agit généralement de la location d'appartements à un prix raisonnable, mais l'offre comporte aussi des maisons. Les logements sociaux relèvent de la compétence des régions. C'est pourquoi, les conditions diffèrent de région à région. Si vous êtes à la recherche d'une habitation de qualité à un prix abordable, les sociétés de logement social pourront vous aider dans vos démarches. »

D'autre part, une enquête publiée en février 2017 par le CEHD (Centre d'Étude en Habitat Durable) en collaboration avec Wallonie Logement - SWL sur « Les chiffres-clés du logement public en Wallonie » nous apprend que « selon le Code Wallon du Logement et de l'Habitat durable, le ménage en état de précarité est le ménage dont les revenus annuels imposables globalement sont inférieurs à 10.000 euros pour une personne seule et inférieurs à 13.650 euros pour « plusieurs personnes unies ou non par des liens de parenté ». Toujours selon ce Code wallon du logement et de l'Habitat durable, est également considéré comme en état de précarité « le ménage faisant l'objet d'une guidance auprès d'un service de médiation de dettes agréé par le Gouvernement et dont les ressources mensuelles ne dépassent pas un plafond fixé par le Gouvernement ». Selon la même étude encore, il existe des logements d'insertion c'est-à-dire « le logement créé grâce à une subvention de la Région et destiné à l'hébergement de ménages en état de précarité » ou des logements de transit : « le logement créé grâce à une subvention de la Région, destiné à l'hébergement temporaire de ménages en état de précarité ou de ménages privés de logement pour des motifs de force majeure ». Les publics visés par notre questionnaire entrent donc bien dans la catégorie des personnes susceptibles de bénéficier de l'octroi d'un logement social. Dès lors, pourquoi cette recherche effrénée d'un logement par tant d'associations ou organismes publics ? Trouver un logement, un défi ! En décembre 2013 déjà lors de la Rencontre annuelle des Sociétés de Logement de Service Public (SLSP) organisée par l'Union des Villes et Communes de Wallonie, Christie Morealle, Députée régionale et échevine à Esneux annonçait « les défis à venir en matière de logement sont nombreux... on évoque ici plus de 150.000 logements qui, d'ici à 2026, doivent être construits, et ce pour assurer le simple droit à un logement décent de nos concitoyens et futurs concitoyens... ». Plus récemment, un article du journal Le Soir, d'Eric Deffet et mis en ligne le 25 octobre 2017, nous apprend que « en 2016, le parc de logements sociaux a baissé de 193 unités. Une situation paradoxale, puisque le nombre de candidats locataires augmente de manière spectaculaire. Et plus de 40.000 ménages sont en rade. » Pourquoi, alors que la demande explose, reste-t-on en solde négatif quant aux logements sociaux ? Selon le journaliste, « trois phénomènes expliquent cette absurdité sociale. La première est une évidence : on ne construit pas assez de logements sociaux, à peine 7000. Une misère.

Deuxième explication : le Code wallon du logement permet aujourd'hui aux locataires qui le souhaitent de se porter acquéreurs du toit qui les abrite. C'est un progrès social important, mais qui a restreint le parc locatif. Depuis quinze ans, près de 3.000 logements publics ont ainsi été vendus en Wallonie. Au grand soulagement des sociétés de logement, faut-il le préciser. Enfin, la troisième raison de cette situation ubuesque réside dans la volonté de moderniser le parc immobilier, qui en a bien besoin. Ces dernières années, près de la moitié des logements sociaux ont fait l'objet de travaux ou d'investissements liés aux économies d'énergie. Dans certains cas toutefois, la déconstruction s'impose : en 2016, les sociétés de logement ont ainsi rasé 384 maisons ou appartements. Faites les comptes ! Dans la colonne de gauche, 299 biens vendus et 384 autres détruits. Dans celle de droite, à peine 490 logements créés en 2016. Le bilan net de l'année écoulée est négatif : 193 logements perdus. La courbe est en baisse régulière depuis une dizaine d'années : la Wallonie est passée depuis 2007 de 103.000 à 101.000 logements sociaux. » Ces quelques exemples et réflexions apportent déjà des éléments de réponse à la difficulté de trouver un logement décent et abordable pour les publics qui sont les nôtres. À côté des Société de Logement Social, nous trouvons des Agences Immobilières Sociales et des Associations de Promotions du Logement, réels "opérateurs d'insertion par le logement". Véritables outils performants pour les personnes que nous accompagnons, le nombre de logements qu'elles peuvent mettre à disposition, malgré tous les avantages que peuvent en retirer les propriétaires, restent néanmoins très insuffisant. Insuffisant pour faire face tant à la demande d'un public ayant "simplement" des moyens insuffisants pour le parc locatif privé que pour le public qui nous concerne porteur de "handicaps" sociaux... Quid du parc locatif privé ? Une analyse de luttepauvrete.be parue en 2010, nous apprenait que « le nombre de logements abordables est tout aussi insuffisant sur le marché locatif privé. Les loyers sont élevés et ne cessent d'augmenter. Selon l'enquête sur le budget des ménages et l'enquête EU-SILC sur les revenus et les conditions de vie, le loyer moyen en Belgique s'élevait en 2010 à environ 450 euros. L'Institut pour un Développement Durable estime que la hausse annuelle du prix des loyers est supérieure d'au moins 1 pour cent à celle de l'index santé. Et que «le coût du logement pèse souvent lourdement sur le budget des ménages, d'autant plus s'ils ne disposent que de faibles revenus. Les familles les plus pauvres consacrent 31,1 % de leur revenu au loyer alors que, pour les ménages les plus riches, ce chiffre est ramené à 17,4 % ». Ainsi, la part du logement peut aller jusqu'à 50% du RIS... C'est ce que nous a appris l'accompagnement d'un sortant de prison. Un studio de 40m² dans le centre de Liège lui coûtait 450€ hors charges. Ses revenus : un RIS de 894€... Répondre à la demande, un autre défi ! De ces observations, nous ne pouvons que nous demander quelle réponse efficace nous pouvons apporter à cette problématique. Une réponse est-elle même possible quand les Pouvoirs publics peinent à solutionner le manque crucial d'habitat social ? Existe-t-il réellement des réalisations qui permettent d'apporter ne fût-ce même qu'un début de

réponse ? Avant d'aborder cet aspect, tournons-nous vers le public visé à titre d'exemple par notre initiative. Les personnes vivant sans domicile fixe et les personnes sortant de prison.

a. Les personnes sans domicile fixe Nous organisons notre réflexion sur les remarques et observations obtenues auprès de personnes actives auprès des personnes de la rue principalement en France. Néanmoins leur réflexion est tout-à-fait transposable à la Belgique et particulièrement à Liège. Pedro Meca, récemment décédé, dominicain, a vécu la majeure partie de sa vie aux côtés des exclus. Il est l'initiateur à Paris de "La Moquette", un lieu de rencontres pour personnes de la rue. Michel et Colette Collar-Gambiez ont partagé, durant de nombreuses années, la vie des personnes vivant sans domicile fixe, tant en France qu'en Belgique. Jean-Guilhem Xerri, ancien président de l'association "Aux Captifs, la libération" a été, quant à lui, à la tête d'une association qui privilégie la rencontre des personnes via "les tournées-rue" organisées chaque nuit à Paris. Si quelques jours suffisent pour transformer toute personne en personne SDF, il en va autrement pour "sortir" de la rue. Très nombreux sont les "problèmes" à résoudre pour un ou une sortant de la rue. Nous nous limiterons à 3 domaines.

1. La notion d'espace Il est aisé de comprendre pourquoi cette notion s'amenuise au fur et à mesure des années passées à la rue. Souvent, dans les premiers temps, la personne qui dort dans une entrée d'immeuble tente de limiter, baliser son "chez soi". D'errance en errance, ce balisage disparaît. D'abord pour des raisons évidentes de nuisance. Les "voisins" d'immeuble vivent très mal cette intrusion dans leur domaine. Ensuite, partager un dortoir ou une chambre à 4 personnes n'aide pas à structurer son espace et lentement mais sûrement, la personne perd cette notion d'espace.

2. La notion de temps Tout comme pour l'espace, cette notion est un luxe pour qui passe sa journée et ses nuits dans la rue. Temps de veille, la nuit comme le jour, conduisent à perdre toute référence horaire. Quand vient le matin, par exemple, la personne tente de grappiller quelques heures de sommeil la mettant ainsi en difficulté avec l'organisation des lieux d'accueil.

3. La notion de corps Quelle plaie que ce corps à nourrir, panser, caser pour la nuit, protéger contre la pluie ou le froid voire la chaleur ! Là où nous éprouvons du plaisir, la personne à la rue vit ce corps comme un boulet à trimballer d'un lieu d'accueil à l'autre, d'un abri à l'autre. Encore une composante de la vie qui s'amenuise et disparaît ne laissant place qu'à un boulet à traîner. Espace, temps et corps doivent être pris en considération dans notre recherche d'un logement pour les personnes originaires de la rue. Il serait vain d'imaginer les dépanner si dans notre réflexion ces trois composantes ne sont pas prises en compte.

b. Les personnes sortants de prison Le public qui s'approche de la Plateforme Sortants de Prison est composé de personnes purgeant l'entièreté de leur peine, ce qu'elles nomment entre elles : les "fond de peine". Donc, pas des personnes qui ont demandé une libération conditionnelle, ce qui leur permet, théoriquement, d'avoir un accompagnement ou du moins un "plan" de sortie. Après une longue incarcération, le désarroi est manifeste au moment de la libération. De nombreux problèmes sont à résoudre : rechercher un logement,

payer la caution locative et le premier loyer, trouver un moyen de subsistance, construire/reconstruire des relations sociales, ... La réinsertion, reprendre place dans la société, est une garantie pour éviter la rechute ou la récidive. Elle est un enjeu crucial pour le sortant de prison mais aussi pour la société toute entière. L'objectif premier de la Plate-Forme Sortants de Prison est de rendre le sortant de prison acteur dans sa libération et de sa réinsertion : pouvoir résoudre les problèmes rencontrés, pouvoir faire ses choix, retrouver du respect et de la dignité humaine... La Plate-Forme Sortants de Prison propose d'accompagner le sortant de prison pour mettre en œuvre un projet de vie construit ensemble. Le premier contact se prend bien avant la libération et l'accompagnement se prolonge au-delà. Elle propose en outre une convention sur les rôles et les attentes de chacun, ainsi qu'une épargne en vue d'accéder à son propre logement. A la sortie, les accompagnateurs seront présents pour orienter la personne vers son lieu d'accueil ou son logement qui permettra de reprendre pied dans le monde "libre". Les conditions de vie du monde carcéral auront aussi été prises en considération tout comme les raisons de l'incarcération pour le choix du logement. Et pourtant, des personnes accompagnées ne trouvent pas le logement espéré (but de notre accompagnement) et se retrouvent pour un temps dans un abri, voire une auberge de jeunesse... Lentement, le découragement vient prendre la place des bonnes intentions et des espoirs et c'est la rue qui leur ouvre tout grands les bras. Pistes de solutions **L'Eglise n'est pas en reste** S'il est vrai que la vocation de l'Eglise n'est pas, en priorité, de pourvoir à du logement quand celui-ci vient à manquer, il n'en reste pas moins vrai qu'elle y est sensible et prend sa part dans la recherche de solutions pour les personnes en panne de logement. Le **Projet Bethléem**. Initié en 2006 par le cardinal Danneels, ce projet vise à mettre à la disposition d'A.I.S. (Agence Immobilière Sociale) ou d'A.P.L. (Association de Promotion du Logement) des biens d'Eglise ou de Fabrique d'églises. Essentiellement en Région bruxelloise. A Liège, le **Vicariat Evangile & Vie**, en collaboration avec Caritas Secours Délégation de Liège, soutient des initiatives qui permettent à des personnes de sortir de la rue. **Résilien'Tiel** dans le Quartier de Fétinne et **Casa Béthanie** dans le Quartier de Saint-Denis dans l'hyper-centre. De même qu'il appuie les invitations de la **Commission Justice & Paix** à l'affectation de biens d'Eglise, de Fabriques d'églises ou de chrétiens à du logement social ou encore les démarches de l'asbl **Plateforme Sortants de Prison** en vue de permettre aux sortants de trouver rapidement une habitation. Initiative du Doyen de **Herve** et de la Communauté chrétienne, l'asbl **Le Toit** offre du logement tant aux personnes sans domicile qu'aux personnes migrantes récemment régularisées. Dans le Doyenné de **Verviers**, ce sont plusieurs maisons ou appartements qui sont affectés à de l'habitat social, via l'A.I.S., à l'initiative de la Fabrique d'églises de la **paroisse Saint-Remacle**. **a. Un toit pour toi** Depuis 2015, le sculpteur Guy Deltour, appartenant au Centre d'éducation permanent La Spirale à Natoye en Province de Namur, travaille sur du petit habitat pour personnes SDF,

en attente de logement ou vivant à la rue. Concrètement, ce qui est proposé, est une "cabane" d'accueil d'urgence aux dimensions de 120 x 330 cm et d'une hauteur intérieure de 230cm. Équipée d'une ventilation passive et de murs, sol et plafond isolés, il est aisé de la chauffer. Le mobilier intérieur se compose d'une petite table rabattable, d'une chaise, d'un lit, d'une étagère et d'un volume de rangement. Pensée pour l'urgence, elle pourra utilement dépanner toute personne sans logement. **Des conteneurs pour loger les personnes sans domicile** Les conteneurs effectuent en quelque sorte leur dernier voyage. Après plusieurs années de bons et loyaux services, des conteneurs échouent dans les entrepôts, sur les chantiers, les ports, ou dans les décharges. Une fin de vie pas vraiment écologique, sauf s'ils se transforment. En habitation par exemple... **b. À Namur** En 2015 déjà, le projet Passerelle Gérard Jacob développé par l'asbl Une main tendue ambitionne de transformer des containers en logements durables et modulables pour les sans-abri. Les containers maritimes seront aménagés au-dessus d'une allée de garages. **c. Au Canada** Pour amener des sans-abri à sortir de la rue, deux architectes montréalais veulent transformer des conteneurs en unités d'habitation. Ils imaginent ces logements au centre-ville, le fief des itinérants. Ils ne sont pas les seuls à vouloir donner une vocation résidentielle aux conteneurs. Ce concept suscite beaucoup d'intérêt à travers le monde. Même au Québec, des projets intégrant ces fameuses boîtes de métal se concrétisent. Le projet, appelé «[Le toit](#)», est encore très préliminaire. De 16 à 20 personnes pourraient habiter dans les conteneurs, assemblés verticalement et perpendiculairement. Il y aurait environ 7 unités d'habitation, trois salles communautaires et un bureau pour les intervenants, répartis sur trois étages. Des jardins et un toit terrasse compléteraient le tout. **d. En Suisse** Les autorités de la Ville de Genève désirent installer 20 studios mobiles derrière la gare pour accueillir à l'année des SDF. Ces logements, puisqu'ils sont mobiles et provisoires, ont l'avantage de pouvoir être érigés partout, même sur des lieux non constructibles. La maire Esther Alder explique : « Ces structures font 15 mètres carrés avec cuisine et salle de bains incluses... ». L'élue Verte table sur un vote positif du Conseil municipal en avril, et l'installation des premiers résidents à la mi-2017. **e. Aux Pays-Bas, des maisons solaires accueillent les sans-abris** Écolo, humaniste et design, ce lotissement néerlandais va aider des personnes sans domicile à se remettre en selle dans des maisons permanentes et énergiquement autonomes. Une solution permanente aux soucis temporaires. Savoir que des personnes dorment dans la rue est insupportable ; pourtant, trouver des solutions durables reste un défi. Pour aider des personnes en situation difficile, le cabinet hollandais d'architecture Elmo Vermijs et la Trudo Housing Corporation (une ONG spécialistes du logement à l'attention des démunis) ont inauguré un magnifique petit village dans les environs de Eindhoven qui va devenir un refuge pour des populations dans le besoin. Contrairement aux initiatives habituelles, la philosophie du projet a été de concevoir des abris permanents. **Dominique Servais**



Documents joints

[Une demande récurrente un logement](#)